

AVIS PUBLIC 2025-038

Consultation publique Règlement de modification au règlement de Zonage (Zones 91-R rue de l'Aigle et 565-R boul. Morin)

Le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources, lors de sa séance ordinaire tenue le **jeudi 2 octobre 2025**, a adopté le premier projet de Règlement modifiant le règlement de Zonage 2006-116 (Zones 91-R et 565-R).

Le règlement de modification a pour objet :

- d'augmenter le nombre de logements permis dans la zone 565-R pour permettre 15 unités plutôt que 12 et d'apporter des ajustements à l'égard des marges de recul à respecter.
- d'augmenter la hauteur autorisée pour le bâtiment principal dans la zone 91-R (rue de l'Aigle).

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de règlement de modification aura lieu le **lundi le 10 novembre 2025 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Ville de Val-des-Sources (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement sera soumis à la consultation et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendus.

Une copie du projet de règlement de modification visé, peut être consulté au bureau du greffe de la Ville de Val-des-Sources (345, boul. Saint-Luc) ou sur le site internet www.valdessources.ca.

Val-des-Sources, 2 novembre 2025


Georges-André Gagné, Greffier